

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Paris, le - 9 JUL. 2019

Direction de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de l'eau et la biodiversité

Sous-direction de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources  
minérales et des écosystèmes aquatiques

à  
Mesdames les présidentes,  
Messieurs les présidents de commissions locales  
de l'eau,

Bureau de la politique de l'eau

Nos réf. : 2019 355 EARM1 AM Courrier de sollicitation des présidents de  
commission locale de l'eau  
Affaire suivie par : Audrey MASSOT

Tél. : 01 40 81 63 40

**Objet : Questionnaire sur le fonctionnement et le rôle des commissions locales de l'eau (CLE)**

Dans le cadre des travaux engagés lors du séminaire national « Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) & adaptation au changement climatique » qui s'est déroulé au second semestre 2018, la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) mène une réflexion sur le fonctionnement des commissions locales de l'eau (CLE), avec l'appui technique du groupe de travail national sur les SAGE. En effet, à l'issue de ce séminaire, **les nombreuses propositions visant à améliorer le fonctionnement des CLE et favoriser leur ancrage territorial ont été analysées et nous avons besoin de les consolider, avant d'engager des actions qui répondent à votre besoin.**

Par ailleurs, la deuxième séquence des Assises de l'eau, qui vient tout juste de s'achever, a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel de ces instances de concertation et la nécessité de renforcer leur influence locale. Les nombreux échanges qui s'y sont tenus ont notamment été l'occasion d'affirmer la nécessité de rapprocher davantage les mondes de l'eau et de l'aménagement, au sein des instances locales de concertation et de décision que sont les CLE.

C'est dans ce contexte que je vous adresse un **questionnaire dématérialisé relatif au fonctionnement, à la composition et au rôle des commissions locales de l'eau.**

**Il est accessible à l'adresse indiquée ci-dessous :**

<http://enqueteur.dgaln.developpement-durable.gouv.fr/index.php/562542?lang=fr>

Afin d'avoir une visibilité la plus exhaustive possible sur le rôle et le fonctionnement des CLE, ce questionnaire est envoyé à l'ensemble de la communauté des acteurs des SAGE dont font également partie les agences de l'eau, l'agence française pour la biodiversité, les services de l'État, les associations d'élus et le monde de la recherche.

Le questionnaire est organisé en quatre sections principales, contenant des questions fermées et d'autres questions plus ouvertes. Un encart est à disposition pour la formulation de commentaires plus libres.

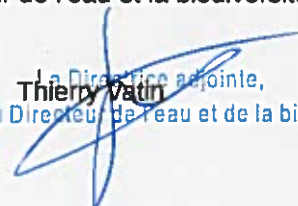
Une réponse **unique et concertée est attendue pour chaque CLE**. Je vous remercie de bien vouloir adresser votre réponse finalisée **avant le lundi 28 octobre 2019**.

La DEB, appuyée du groupe technique national sur les SAGE, sera en charge du traitement des réponses fournies. L'analyse de vos contributions nous permettra de produire différents livrables afin de répondre à vos besoins. Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce travail. Mes services se tiennent à votre entière disposition pour tout besoin d'informations complémentaires.

Le directeur de l'eau et la biodiversité

P/O

La Directrice adjointe,  
auprès du Directeur de l'eau et de la biodiversité



Simone SAILLANT